



EXCELL PLUS AMBIANCE INTÉRIEURE

ATTESTATION N° 233-06349 / CERTIFICATE REFERENCE N° 233-06349

Décernée au produit prélevé, identifié et transmis sous l'entière responsabilité du client /
Is attributed to the product collected, identified and sent under the full responsibility of the customer.

RENOPASS CHAUX GM

Délivré à / Issued to :

VPI SAS

4 RUE ARISTIDE BERGES, TSA 89627
38080 ISLE D'ABEAU

Utilisation principale / Principal use : Enduit de parement à la chaux / Lime facing plaster

L'échantillon de matériau décrit précédemment a fait l'objet d'une recherche de différents polluants réputés, ou suspectés, pouvoir perturber la qualité d'environnements dits sensibles.

Les essais réalisés selon nos protocoles analytiques et en respectant les conditions de mise en œuvre du matériau n'ont pas permis de détecter d'éléments indésirables en quantités significatives.

Ainsi, l'innocuité du matériau vis-à-vis de la qualité de produits entreposés dans les ambiances sensibles est assurée. L'efficacité technologique du produit n'est pas testée.

Cette attestation ne s'applique qu'à la conception du matériau et au dossier descriptif en résultant.

Réserves d'usage : Contact indirect. A utiliser avec les précautions d'usage.

The sample of the material described above was analysed to search several well known or suspected pollutants, which could alterate the quality of sensitive environments.

The analyses which have been performed did not lead to detect undesirable compounds in significant amounts. In these conditions, the innocuity of this material regarding the products stored in the sensitives places is ensured. The technological efficiency of the product is not tested.

This certificate applies only to the conception of the material and to its resulting descriptive file.

Limitation of use: Indirect contact. Respect using instructions.

Date d'effet / Date established:
27/02/2023

Date d'échéance / End of validity:
27/02/2025



Le responsable de l'évaluation /
The person in charge of evaluation